au nord de la gare, un individu étendu en travers de la voie fortement blessé. Interrogé aussitôt, il ne put expliquer sa présence en cet endroit ; mais il déclara qu'il s'y trouvait bien et demanda une chope. Il fut reconnu pour un sieur L. Vandelarde, âgé de 37 ans, né à Seclin, célibataire, employé aux Montagnes-Russes installées sur le champ de foire.

Vandelarde fut aussitôt conduit à l'Hôtel-Dieu.

Interrogé de nouveau, il déclara s'être enivré lundi soir et ne se rappelait de rien ; il affirma toutefois n'avoir reçu de coups de personne.

M. le docteur Léonardi, qui lui a prodigué les premiers soins, a constaté un écrasement de l'épaule, du bras et de la cuisse gauche, des plaies au côté gauche de la tête. L'état du malade a été jugé très grave pour pouvoir procéder à l'amputation.

On présume que Vandelarde est tombé du haut de la porte sur la voie et qu'il s'est traîné l'espace de quelques mètres jusqu'à l'endroit où il a été retrouvé.

CAMBRAI

La voiture de M. Joseph Langrand, messager, a été tamponnée par une locomotive au passage à niveau entre deux gares. Le cheval a eu les deux jambes coupées. Les personnes se trouvaient dans la voiture, la dame Colemont Ferdinande, tailleuse, veuve, et le jeune Henri Dessort, âgé de 7 ans, dont les parents habitent rue des Rôtisseurs et le conducteur de M. Langrand, ont reçu des contusions sans gravité.

AVESNES

LA FIÈVRE TYPHOIDE

Il est question que la cavalerie qui se trouve momentanément à Avesnes, en attendant la fin des grèves de Fourmies et de Solre et les deux bataillons du 84e sont envoyés dans les forts de Maubeuge.

Cette mesure serait prise à la suite de l'épidémie de fièvre typhoïde qui règne à Avesnes.

La population civile est également atteinte par cette maladie.

— Nous apprenons que l'escadron du 4e cuirassiers à Avesnes, qui mardi matin vous le fort Leveau qui fait partie du camp retranché de Maubeuge.

Ce fort est établi sur la ligne droite qui va de la gare de Feignies à la ville de Maubeuge, à 1,500 mètres de la première, à trois kilomètres de la seconde.

DUNKERQUE

LE
Violent incendie sur le quai de Leughenaer

C'est à 11 heures 35 que l'incendie que nous avons signalé hier, s'est déclaré.

En quelques instants, tout le quai était une vaste fournaise ; les tas de lin et de chanvre qui étaient en certaines endroits plus hauts qu'un premier étage, projetaient des flammes très élevées qui éclairaient le ciel à une très grande distance.

Une partie de ce qui brûlait provenait du steamer danois « Pan » qui l'avait débarqué récemment et le reste formait la presque totalité de la cargaison du steamer allemand « Senior ».

Il ventait d'une forte brise de vent du Nord Est, et chacun frémit à la pensée que les pommes surnaient pu se communiquer aux mâts et vergues des navires embossés audit quai, entr'autres le « Senior » qui était le plus rapproché du foyer de l'incendie et qui avait encore en cale plusieurs centaines de ballots de lin et chanvre.

Heureusement, la remarquable promptitude avec laquelle les secours sont arrivés et ont été dirigés de toutes parts, ont enrayé la marche du sinistre.

En première ligne, nous devons signaler les marins du sloop de l'Etat « Hareng », commandés par M. Choille, qui ont organisé les plus efficaces et urgents secours. Peu après, les pompes à vapeur de la ville et de la chambre de commerce étaient en batterie, aidées du puissant concours des jets projetés par le haleur n° 1, qui était à proximité.

Les sapeurs-pompiers, qui avaient dû fêter les lauriers de la gymnastique à « Dunkerquoise », revenus le soir même du Cateau, n'en furent pas moins rapidement à leurs postes, avec tout le matériel d'usage. Puis une compagnie du 115e de ligne et nos valiants douaniers, sous les ordres de leurs chefs, attaquèrent en chœur ce terrible foyer.

En moins d'une heure, on remarquait la diminution des flammes et vers 1 heure 1/2du matin, tout danger avait disparu, bien que le lin ait continué à brûler pendant une partie de la journée d'hier.

Sur environ 1300 balles de lin, etc., qui étaient placées sur le quai de Leughenaer, un millier ont été la proie des flammes. On en compte à peu près 600,plus ou moins avariées par l'eau ou par le feu qui ont été sauvées.

Les ouvriers bâcheurs, des marins, etc, ont également prêté leur concours à ce dangereux sauvetage.

Les autorités civiles et militaires étaient en grand nombre sur les lieux de l'incendie.

Les dégâts peuvent se chiffrer à peu près à une centaine de mille francs, couverts par diverses assurances.

Quant à la cause de ce sinistre; bien des racontars circulent. Mais ce qui nous paraît le plus vraisemblable, c'est d'admettre l'imprudence d'un pauvre malheureux,qui n'avait pas d'habitation, comme il y en a en nombre sur les quais de Dunkerque, et qui se sera engagé sous les bâches, pour s'y coucher en fumant une pipe.

Il y a un an, le lundi de la Pentecôte, pareil fait s'est produit et au même endroit.

Le nouveau commissaire central de police et M. Broigne, commissaire de l'Est, méritent les plus grands éloges pour les services d'ordre, admirablement établis.

Au Port.— L'avisо de l'Etat la « Mouette », revenant d'effectuer sa campagne sur les côtes d'Ecosse, est entré en notre port mardi matin à 8 h.

Cet avisо qui est si admiré des Dunkerquois, lorsqu'il leur fait un salut, était placé au quai de la Marine, au bassin de l'arrière-port.

La « Mouette » comprend un effectif total de 76 hommes.

Cet avisо part aujourd'hui mercredi pour Boulogne et Cherbourg.

Jambe fracturée. — Mardi matin, le nommé Dumasset, âgé de 23 ans, ouvrier peintre, en travaillant au premier étage d'une maison, dans la rue de la Couronne, a perdu l'équilibre et est tombé sur le pavé d'une hauteur de 4 mètres. On l'a relevé avec une jambe cassée.

Lucie entre deux lourdement de voisses. — Hier, vers 7 heures du soir, le quai du bassin de Freycinet a été le théâtre d'un pugilat peu commun. La femme Colson Pedrée de la Cie des Chemins Réunis terminait son déchargement; et comme, selon l'usage à bord de ces vapeurs outre les pointeurs des ouvriers, ils ne bénéficient du bord pointait pour le compte du capitaine. Celui-ci avait pris ce service par ordre supérieur, le lieutenant ayant pris de son chef un congé pour aller en bordée.

Cette corvée obligatoire n'allait guère au second lieutenant, qui la remplit pourtant sans rien dire jusqu'à l'arrivée de l'absent. Alors, le lieutenant de service lui fit observer que le pointeur, ne le voyant qu'il ne le faut pour l'écrire, nos deux hommes s'engueulèrent.

Quand les deux lutteurs se relevèrent, on remarqua que le lieutenant avait le front ouvert et perdait du sang en abondance. Le blessé se rendit à bord et reçut les soins du chirurgien du « Dom Pedro. »

Un coup de hache. — Hier à midi le jeune Wellebroch Adolphe, 7 ans, dont les parents habitent place Colsne à reçu un coup de hache d'un de ses petits camarades, rue Pedrée. Il jouait devant la scierie Dubuisson. La main droite a eu la première phalange de deux doigts fortement entamés.

Le blessé a reçu les soins à la pharmacie Cuvelier.

Accident.— Hier matin, vers 10 heures, M. Baudry, vétérinaire, accompagné d'un boucher étranger à la ville, passait dans sa voiture, près de la gare. A un certain moment, le boucher voulant descendre de la voiture, posa son pied sur le garde-crotte qui est surmonté de deux pointes de fer assez aiguës. Malheureusement, il glissa, et voulant se retenir à l'une des pointes, il eut la main traversée de part en part.

Conduit au restaurant Dewarte,il reçu les soins de M. le docteur Lancry.

AGRESSION A BERGUES

Une scène sanglante s'est passée hier après-midi, à Bergues.

Des ouvriers étaient occupés à changer les rails du chemin de fer, lorsqu'à propos d'une question de travail une discussion s'élève entre un ouvrier de Cassel et le sieur Beckaert d'Esquelbeck.

Des mots, on en fait aux coups et finalement Beckaert fut terrassé. Quatre ouvriers prirent parti contre lui et le rouèrent de coups de poing et de pied.

M. Lepetit, chef de gare, à Bergues voulut s'interposer; mais il fut saisi et jeté à terre par un des agresseurs qui réussirent à prendre la fuite.

L'état de Beckaert est très grave.

M. Vilard, commissaire de police a ouvert une enquête.

Bourbourg-Campagne. — *Chevaux dans le canal.* — Lundi dernier, vers 4 heures du soir, le sieur Charles Cagnon, conduisait une bélandre avec un attelage de deux chevaux, lorsqu'arrivé près du pont de Coppenaykoff des deux chevaux se heurtèrent, se cabrèrent et entraînèrent l'autre avec lui dans le canal.

Charles Cagnon se jeta à l'eau et aidé de quelques voisins parvint non sans mal à sauver ses deux chevaux qui s'étaient faits de fortes blessures aux jambes.

PAS-DE-CALAIS

ACCIDENT MORTEL A LENS

Un ouvrier mineur nommé Augustin Vernet, âgé de 28 ans, travaillait à la fosse n° 1 des mines de Lens, a été mardi, vers sept heures du matin, enseveli sous un bloc de charbon. Ses camarades témoins de l'accident s'empressèrent de lui porter secours, mais en raison de l'énormité du bloc qui recouvrait ce malheureux ouvrier, le travail de déblaiement demanda plusieurs heures et l'on ne put après remonter au jour qu'un cadavre. Vernet fut transporté immédiatement son domicile.

Hesdigneul. — Lundi dans la soirée, les gendarmes ont arrêté à Hesdigneul, un nommé Joseph Turbier, âgé de 28 ans, qui venait de briser plusieurs objets dans une maison particulière et de menacer la maîtresse du logis d'y mettre le feu parce qu'elle refusait de lui donner de l'argent.

Boulogne. — Trois batteries du 1er bataillon d'artillerie de forteresse, venant de Calais, Dunkerque et du Havre, sont arrivées ici pour effectuer, pendant une dizaine de jour, des écoles à feu de tir en mer.

La saison balnéaire. — Depuis une dizaine de jours notre ville présente une animation vraiment inaccoutumée. Les touristes qui ont depuis un certain nombre d'années déjà, choisi Boulogne, comme station balnéaire, arrivent en foule prendre possession des immeubles qu'ils ont loués. Tous les appartements du quartier du port sont en partie occupés et tout fait présager que cette saison ne le cédera en rien aux précédentes.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Un drame conjugal à Ascq. — Gaspésie Xavier, âgé de 30 ans, cultivateur à Ascq, a la réchasse habitude, lorsqu'il rentre chez lui en état d'ivresse de battre sa femme comme plâtre. Le 11 juin, vers dix heures du soir, se trouvant encore ivre, il chercha à exercer ses violences habituelles sur son épouse, mais celle-ci se réfugia chez des voisins, les époux Saint-Léger, cultivateurs.

Gaquière se rendit chez le garde de la commune, M. Jules Mullier et le pria de venir constater l'adultère de sa femme. M. Mullier se dirigea vers la ferme de Gaquière, mais arrivé à une certaine distance, ce dernier se jeta sur le garde et M. Mullier, saisissant une voiée de rouge, puis saisissant le mur de clôture de la maison Saint-Léger, il entra dans la chambre de celui-ci et lui porta plusieurs coups avec une fourche qu'il avait prise dans la cour.

Grâce à une ceinture qu'il portait autour de lui, M. Paul Saint-Léger ne fut atteint que très légèrement.

Gaquière a comparu hier devant le tribunal correctionnel. Pour toute excuse il s'est borné à dire qu'il ne se souvient plus de ce qu'il a fait parce qu'il était ivre. Il s'entend condamner à quarante jours de prison et 25 francs d'amende.

— Autres condamnations : Camille Callingaert, 40 ans, marchand des quatre saisons à Lille, un mois de prison pour vol le 13 juin d'une oie. — Augusto Gellet, 17 ans, ferblantier, quatre mois de prison ; Eugène Ghislain, 1 mois de correction, Arthur Fouron, 21 ans, homme de peine, 2 mois de prison, tous trois pour vols de livres au étain dans un cab-rot situé au coin de la rue d'Artois et de Wazemmes. — Victor Singier, 15 jours pour mendicité. — Alfred Forcade, 1 mois pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour. — Fortuné Milleszamps, 4 mois pour mendicité.

M. Courant.

Tribunal correctionnel d'Avesnes

L'affaire en partie civile intentée à la requête de M. Debarveng, maire et brasseur à Hautmont, pour diffamation contre le sieur Legrand, gérant du journal le *Réveil du Nord*, a été plaidée à l'audience du 10 juin.

M. Legrand, avocat au barreau d'Avesnes, a pris la défense pour M. Debarveng, et Me Wordquin, avocat à Lille, a demandé l'acquittement de son client, M. Legland.

CONSEIL PAR JOUR

Voici un moyen pour reproduire les gravures imprimées :

Un détache une gravure quelconque d'un journal illustré, on la place au fond d'une assiette, d'une cuvette, d'un récipient quelconque, en ayant soin de tourner vers le haut la partie imprimée. On verse sur la gravure, ainsi disposée, du soufre fondu, et on laisse refroidir.

Pour retirer le papier, il suffit de mettre la plaque obtenue dans l'eau ; le papier absorbe le liquide : il n'y a plus alors qu'à frotter, avec le bout du doigt pour retirer le papier et voir apparaître la gravure reproduite sur l'assiette, la cuvette ou le récipient quelconque. Cette expérience très amusante permet de reproduire très nettement toutes sortes de gravures de petit format et d'obtenir des planches ou panneaux qui peuvent servir à décorer très coquettement les murs de nos maisons de campagne.

Bonhomme Franklin.

PLUS DE CHAUVES!
Ni de CHEVEUX GRIS
Repousse certaine à tout âge
Conservation des Cheveux
POMMADE COMPTOIR LECHAUX
Arrêt immédiat des Chutes par la
Pommade hygiénique, régénératrice
qui supprime les calottes, empêche de blanchir augmente le volume et l'éclat des plus belles chevelures.
Efficace du Cheveux et Moustaches-Propriété exclusive prouvée.
Le pot franco par la poste, 6 fr.; 6 pots franco, 24 fr.
Mme LECHAUX, Pharm-Chim, rue Ste-Catherine, 104, BORDEAUX
Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Quil, rue Esquermoise, 60; Fauvarque, place et Cie; Commes Pharmacie centrale Gobert et Cie; Deroubaix, rue Puébla. — A Tourcoing : MM. Bruneau ; Vanheuville. — A Valenciennes : M. Sabin Boulet. — A Fresnes, A. Berrier. — A Maubeuge, M. Huart, pharmacien, rue de Mons. — A Boulogne-Mer : M. Duterin, pharmacien. — Du Bil, Th. rue de la Coux, à Houdschoote (Nord). — Toutes pharmacies.

GUERISON RADICALE des Maladies Secrètes PEAU
DE LA
NY DES MALADIES DE LA
Traitement rationnel par
M. VANDENDRIESSCHE
Médecin-consultant spécialiste
LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE
CONSULTATIONS PARTICULIÈRES
tous les jours de 9 à 6 h. et p° correspondance

PILULES STANDAERT
le meilleur
DÉPURATIF du SANG
Le Dépuratif le moins coûteux.
PRIX: 1 fr. 50 LA BOITE (FRANCO PAR POSTE)
Les PILULES STANDAERT font disparaître à jamais les IMPURETÉS DU SANG.
Les PILULES STANDAERT sont un remède infaillible contre la CONSTIPATION, la MIGRAINE, la GRAVELLE, les MAUVAISES DIGESTIONS, les D'ORDRE, LOURDEURS DE TÊTE, etc.
Pharmacie A. ROUSSEAU, 26, Rue de Rivoli, Paris.
DÉPÔT GÉNÉRAL POUR LE NORD :
Ph^ie BRUNEAU, 71, Rue Nationale, LILLE.

Tourcoing : Dépôt chez M. Bruneau, pharmacien.

LE **VIN AROUD** au QUINA, au FER & à la VIANDE
est le médicament par excellence, le reconstituant le plus puissant pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution inaptitude ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.
Chez FERÉ, pharm., rue, r. Richelieu, PARIS, & Phies.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing

Du 16 Juin

Cote officielle de 4 heures 1/2

Peignés de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cotes prête	Cotes jour	TYPE 2 qual. cour. Cotes prête	Cotes jour	TYPE B Y Cotes préc.	Cotes jour
Janvier	5 00	—	—	—	—	—
Juin	5 45	—	5 35	—	5 20	—
Juillet	5 475	5 475	5 35	—	5 20	—
Août	5 50	5 525	5 50	—	5 35	—
Septembre	5 55	—	—	—	—	—
Octobre	5 575	—	—	—	—	—
Novembre	5 60	—	—	—	—	—
Décembre	5 60	5 60	—	—	—	—

Peignés d'Australie
Type A.B

Mai	—	—	Septembre	5 80	—
Juin	5 75	—	Octobre	5 775	—
Juillet	5 75	—	Novembre	—	—
Août	5 825	—	Décembre	—	—

DÉTAIL DES VENTES

CAISSE DE ROUBAIX-TOURCOING

Contrat 1

Juillet	40,000	»	5 475
»	30,000	»	5 50
Septembre	5,000	»	5 60

Affaire à Prime

Décembre	10,000	»	5 60

CAISSE DE TOURCOING

Contrat 1

Juillet	45,000	»	5 45
»	10,000	»	5 475
Août	10,000	»	5 525

Après Bourse

Juillet	10,000	»	5 475

Total de la journée : 165,000 kilos.
Tendance : Calme.

CAFÉS

HAVRE. — (à terme)

Janvier	1892	86 75	Juillet	100 50	
Février		86 75	Août	96 —	
Mars		86 75	Septembre	94 —	
Avril		86 25	Octobre	— —	
Mai		86 25	Novembre	91 25	
Juin	1891	101 75	Décembre	88 50	

ANVERS. — Santos.

Janvier	— —		Juillet	105 75	
Février	— —		Août	— —	
Mars	— —		Septembre	— —	
Avril	— —		Octobre	— —	
Mai	— —		Novembre	— —	
Juin	106 75		Décembre	— —	

COTONS

HAVRE

Janvier	1892	56 —	Juillet	53 3/8	
Février		56 1/4	Août	54 —	
Mars		56 1/4	Septembre	54 1/2	
Avril		57 1/4	Octobre	55 —	
Mai		57 1/2	Novembre	55 1/2	
Juin	1891	53 1/2	Décembre	55 7/8	

LAINES

Anvers, 16 juin.

En disponible, il a été traité 32 balles de la Plata en soient 0 0 balles Australie.

Peignées Français de la Plata
Contrat A

Juin, 6,00 0/0; juillet, 0,00 0/0; août, 0.00 0/0; septembre, 0,00 0/0.

Peignées allemandes de la Plata
Contrat B

Juin, 5,55 1/2; juillet, 5,57 1/2; août, 5,57 1/2; septembre, 5,40 ; octobre, 5,45 0/0; novembre, 5,45 0/0; décembre, 5,45 1/2; janvier 5,45 0/0; février, 5,57 1/2.

Contrat M

Juin 5,40 0/0; juillet 5,40 0/0.

Ventes 165,000 kil.
Marché ferme.

BOURSE DE LILLE

Du 16 juin 1891

Cours officiels (Villes et Départements)

Lille 1866, 330 p., 93 25.

Charbons et Valeurs diverses

Crédit du Nord (act. de 500 fr., 125 p). 627.50.

Union linière du Nord (ob., hypothécaire 3 0). 197.75.

Actions

Aniche (Nord), le douzième (3000 parts) n. 17,425 — Anzin (100e de dénier), 528 coupons, n. 5045.— Carvin en coupon n° 37 (3000 sp.) n. 1,465.—Courrières, le dixième (30,000 act.) n. 4,700. — Crespin (8000 act.) n. 200. — Douvrin (1800 act.) 4000 — Lièvin, 2600 act., 1012.— Meurchin (ex-n. n°18, 4000 act. n. 7800. — Ostricourt (ex. lib. 5000, 6000 act., 580 fr.

Forges et Hauts-Fourneaux

Demain et Anzin (ex-c. n° 14), 22000 act., 242 50 et 240.

Charbonnages

1er juin. — Aniche 84.50.

9 juin. — Allart Hérimes 28.10. — Allart non libérés 21.85.

Pour les cours non cotés, voir le tableau complet publié sous les lignes.

BOURSE DE BRUXELLES

du 16 juin

Emp. 2 1/2 o. 1.	101 15		Bruxel. lib. 1866	98 50	
— ste. 1.	101 20		Nat. Belge 1856	— —	
— ste. 1.	101 20		Obligat. 4 0/0	— —	
— 3.	98 25		— 4 1/2	107 4	
— 3.	98 25		— 4	106 —	
Amortis 2 1/2	86 75		— 3	98 5	93 65
— 4.	106 —		Tonnel 1879, 5 0/0	99 50	
Gand.	96 85		— 1882	101 75	
Cr. com. 4 1/2	115 —		— 1883	99 25	
— 4.	100 75		— 1887	99 —	
— 3.	70 50		Lieg.	— —	
— 2 sp 1881	— —		— 1887	99 75	
— 2 sp 1885	— —		— 1892	99 75	
Autriche 1857	96 87		— 1892	102 75	
Nom libérés 1857	— —		— 1893	100 —	

BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 Juin.

La liquidation de quinzaine s'est effectuée dans les conditions les plus favorables pour les schéma; les différences en faveur sont importantes d'une liquidation à l'autre et les reports très bon marché.

Voici les cours de compensation pour les valeurs sur lesquelles les affaires ont été les plus actives.

Banque de Paris 815.
Crédit Lyonnais 700.
Société Générale 482.50.
Crédit Mobilier 292.50.
Suez 2800.
Italien 91.

Il est reporté ce soit traités à 1 fr. pour la Banque de Paris ; 25 c. sur le Crédit Lyonnais ; le Suez a été reporté à 2 et 3 fr. ; sur l'Italien le report est de 4 c. après 8 c. au début

Il s'est produit sur nos Rentes quelques réalisations, du reste toutes naturelles, après la hausse de ces jours derniers

Le 3 0/0 ex-coupon de 75 centimes clôture à 94.95 soit une baisse de 15 c. sur hier.

Le 3 0/0 Nouveau a reculé d'autant à 98.92.

Le 4 1/2 fait à 105.45 au lieu de 105.60

Nous retrouvons le Crédit Foncier à 1,295.

Les autres sociétés de crédit ne sont pas écartées d'une manière bien notable des cours de compensation.

Le Suez clôture à 2,805.

L'Italien a repris le cours de 91 francs et fait à 91.05.

Les autres rentes étrangères ont des tendances un peu plus faibles.

Imp. du Journal l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Le gérant : R. DUGARDIN.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 16 Juin. — *(Dépêche spéciale).*

Marines : 12 marques.

	15	16		15	16
Courant..	64 —	64 —	Août	64 —	64 —
Juil....	63 75	63 75	4 derniers	63 75	64 —

Marque Corbeil : 66 — . — Circulation : 0.000

Blés.

Courant..	30 25	30 —	Août	— —	28 75
Juil.....	30 —	29 50	4 derniers	28 75	28 50

Seigles.

Courant..	19 25	19 25	Août	19 —	19 —
Juil.....	— —	— —	4 derniers	19 —	19 —

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 16 Juin	HUILES l'hectolitre		GR. l'hec.	TOUR. les 100 kilos.
	Cr-dj.	Cp.		
Colza	— —	— —	— —	— —
Œillette b.-g.	— —	— —	16 —	4 —
Lin de pays	— —	56 —	37 —	4 25
Lin étranger	— —	51 50	51 50	39 — 4 25
Cameline	— —	— —	16 —	4 —
Chanvre	— —	— —	10 —	4 11 —

Huile épurée pour quinquet 74. — A —

PARIS, 16 Juin. — *(Dépêche spéciale).*

Huile de Colza			Huile de Lin		
	15	16		15	16
Courant..	70 25	70 75	Courant..	52 50	52 50
Juillet....	70 75	70 75	Juillet....	53 —	53 —
Août.....	71 25	71 50	Août.....	53 50	53 50
4 premiers	73 50	73 50	4 premiers	54 50	54 50

SUCRES

LILLE	Cours du jour	Cours précéd.
Sucre N° 99 degrés	— —	34 — — —
» raqué	— —	37 — — —
» Blanc type N-3	— —	35 — — —
» pain 6 kil. N° 1	100 50	100 50 — —
Betteraves disponibles	— —	41 — — —
Mélasse	— —	41 75 — —
3/6 fin disponible	— —	— — — —

PARIS, 16 Juin — *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène

Roux 88	34 25	34 25	34 50	34 75

Sucres blancs

Juin	35 50		35 62
Juillet	35 62		— —
Juillet-Août	35 75		— —
4 d'octobre	34 50		— —
Raffiné	104 50	à	105 —

ALCOOLS

PARIS, 16 Juin. — *(Dépêche spéciale)*

Spiritueux

		15	16
Courant	41 50		41 75
Juillet	— —		— —
Juillet-Août	— —		— —
4 derniers	39 —		38 75

Bourses Commerciales et Agricoles

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 15

LA VIERGE DES VOSGES

PREMIÈRE PARTIE

Jusqu'au bas de la côte les malheureux dragons furent décimés sans pitié par les balles des francs-tireurs. L'officier général qui était parvenu à se relever, bien qu'il eût le bras gauche brisé en deux endroits, s'était élancé sur un cheval, jurant terriblement, essayant de rallier ses hommes. Vains efforts ! En proie à une panique effroyable, ceux-ci ne l'écoutaient plus ! Il dut se résigner à les retourner dans le village de Liesey, distant de plus de cinq kilomètres.

Après cet assaut brusqué par les francs-tireurs, sans une égratignure, s'étaient repliés sur la métairie qui leur servait de quartier général, laissant seulement deux des leurs en sentinelles. Puis il fut décidé à l'unanimité que ce point serait immédiatement abandonné.

Deux heures plus tard, les cinquante braves s'acheminaient silencieusement vers le sommet de la Haie-Grise qui est éloignée du lac de 7 à 8 kilomètres.

Un courrier avait été expédié au commandant du bataillon pour lui rendre compte de cette journée et l'informer en même temps du changement de position.

Le soleil, rouge comme un disque sanglant, s'abaissait derrière les montagnes; la nuit envahissait déjà de ses ombres mystérieuses et traitresses les vallées désertes et tranquilles. Les francs-tireurs marchaient vers leur but.

Jeanne et Jean Casse-Tout étaient restés un peu en arrière, ce dernier commandait les six hommes de l'arrière-garde. Ils causaient à voix basse et leurs gestes accusaient l'animation de leur conversation.

— Oui, disait Jeanne, je suis maintenant en danger.

L'amour de cet homme m'effraie.

— Ne suis-je pas là, mademoiselle, répondit Jean Casse-Tout et pouvez-vous craindre quelque chose tant que je serai près de vous ? N'êtes-vous pas ma seule foi ?

— Je le sais, mon brave Jean ; cependant il peut arriver des événements qui vous feront à me quitter momentanément, et alors j'aurai tout à craindre.

— Paul Larcher est un honnête homme, — interrompit vivement le vieux soldat.

— C'est vrai ; mais en ce moment, il est affolé par sa passion et capable de tout ! Ses menaces ne l'indiquent-elles pas? Enfin je suis une femme, une jeune fille, et dans ces montagnes, entourée d'hommes, presque sans défense, je puis tout redouter. Jean, j'ai peur, j'ai peur ! vous dis-je!

Le vieux soldat était ému; il sentait que la jeune fille disait vrai, et il se reprochait presque à présent d'avoir acquiescé au singulier projet qu'elle avait mis à exécution. Mieux eût valu sans doute la laisser à son rôle de femme, la confier à des mains amies, là-bas, à Gérardmer. Elle aurait été soignée, entourée d'affection, elle eût, en un mot, vécu tranquillement, doucement, comme il convenait à son sexe.

— Oui! mais les Prussiens! Et ce n'était rien encore; peut-être l'eussent-ils respectée! Mais le testament qu'elle portait sur elle, et que, sans doute on avait intérêt à détruire, puisque sans pitié on avait assassiné son père!

A ce souvenir, un rictus de colère plisse ses lèvres et, sans réfléchir, il lança un terrible juron. Puis, prenant la main de Jeanne, il lui dit :

— Rassurez-vous, ma chère Jeanne, je verrai Paul Larcher cette nuit même et j'ose compter sur sa loyauté.

— Oh oui ! — fit Jeanne avec effusion — protégez-moi ! Songez que je n'ai plus que vous comme protecteur. Hélas ! où peut être George ?

— J'espère le savoir bientôt — répliqua Jean Casse-Tout.

Et ils continuèrent à marcher côte à côte, sans parler davantage, tous deux plongés en d'amères réflexions.

Cependant la nuit était venue lorsque les francs-tireurs arrivèrent au nouveau lieu de cantonnement.

L'installation se fit rapidement, et bientôt brillèrent deux ou trois feux de bivouac, heureusement masqués par d'énormes rocs.

La soupe fut mise en train et mangée avec un appétit de montagnard. Puis chacun s'étendit à sa guise, roulé dans son capuchon, et bientôt un sommeil réparateur vint fermer les paupières de ces braves.

Seuls, à l'exception des sentinelles vigilantes, deux hommes étaient éveillés dans le camp, Jean Casse-Tout et Paul Larcher. Le premier, Paul, s'était levé, et sans bruit, lentement, une véritable souffrance au cœur, il s'était éloigné dans la nuit, tout songeur.

Derrière lui, et presque en même temps, Jean sortit du camp.

Après avoir traversé un espace où les rayons blafards de la lune tombaient en plein, Paul s'enfonça dans le bois et s'arrêta bientôt.

Le vieux sergent, qui le suivait partout, se rapprocha de lui et lui mit brusquement la main sur l'épaule.

Paul était brave, il tressaillit cependant, mais se remit bientôt en reconnaissant Jean Casse-Tout. Celui-ci le regarda, des yeux luisants dans la nuit sombre, fixés sur lui :

— Monsieur Larcher, je sais tout... Jeanne m'a tout répété.

Puis, comme Paul, instinctivement, reculait d'un pas.

— Oh ! ne craignez rien ! Je ne vous veux aucun mal, et si je vous ai suivi à la sortie du camp, c'est tout simplement pour avoir avec vous qui êtes un homme de cœur, une explication franche et loyale.

— Je suis à votre disposition, et d'ailleurs, puisque Mlle Jeanne vous a tout dit, que puis-je vous apprendre ?

— Rien ! fit Jean Casse-Tout d'un ton sec. — Tout ! reprit-il encore, car Jeanne a peur, comprenez-vous ?

Elle a peur de votre amour?

Un profond soupir s'exhala de la poitrine du jeune homme, et d'une voix douce et triste qui contrastait singulièrement avec le ton sec de Jean :

— Pourquoi ? Ne suis-je point un honnête homme? Ah ! si vous saviez combien je l'aime ! Vous seriez rassuré! Peur, elle, de moi ! — Ah ! oui, je sais ! parce que, tantôt, emporté par ma passion, j'ai osé la menacer, lui dire que je l'aimerai toujours, toujours, malgré son indifférence, son dédain, qu'au besoin je la forcerai... Ah ! c'est que l'amour qui me brûle, qui me ronge, n'est pas vous tout d'un coup. Depuis des années, de longues années, j'aime Jeanne, mais je ne le savais point, je n'avais pas voulu le comprendre. Depuis que je suis revenu à Gérardmer, et que je l'ai revue, si belle, si noble ; depuis l'existant de son malheureux père, et surtout depuis que je vis près d'elle, menant la même vie, respirant le même air, partageant les mêmes dangers... je l'aime, je l'aime comme un fou, vous dis-je !

Dans son exaltation, ses paroles avaient un tel accent de sincérité et de douleur d'un Jean eut pitié de lui.

— Je vous plains, dit-il, malheureusement Jeanne aime et elle est aimée. Elle est fiancée à un de ses amis d'enfance, Georges Duval, qui de tous points est digne d'elle. Vous voyez donc, mon pauvre ami, qu'il n'y a guère à espérer. Tâchez d'y renoncer et de l'oublier. D'ailleurs, pourquoi, à défaut d'un sentiment partagé, ne pas tout avoir offert votre affection, votre protection? Elle a tâm besoin de l'un et de l'autre!

— Pourquoi! s'écria le jeune homme d'un air sombre. Pourquoi, dites-vous ? parce que le jeu est trop dangereux, parce que cela ne tuerait sûrement, lentement.

— Alors, qu'allez-vous faire ?

— Rien! J'attendrai!... Peut-être Jeanne sera-t-elle libre un jour, et se laissera-t-elle toucher par un sincérité et une persévérance ;

— Mais vous me jurez que vous ne ferez, que vous ne lui direz rien qui puisse l'effrayer, qu'en un mot, vous serez ce que vous avez toujours été d'ailleurs, franc et loyal ?

— Je vous en donne ma parole, fit Paul simplement.

— C'est bien, reprit Jean Casse-Tout. Je suis tranquille maintenant. Cependant,croyez-moi, mal de nous ne peut prévoir l'avenir ; par conséquent je ne puis vous faire d'espérer. Les événements peuvent tout modifier, surtout à l'époque où nous vivons; mais pourquoi ne deviendriez-vous pas, dès maintenant, son...

(*A suivre.*) Henri Germain.